

Lissieu le 6 mars 2024,

**Diffusion** : Mesdames, Messieurs : Gilbert ARRIGONI, Quentin BALAYE, Emmanuel BERNARD, Cécile BOUTTET, Jérôme BROUET, Christiane CARELLE, Jérémy CARRION, George CHRYSSOMALIS, Sandrine COQUAND, Elisabeth DE FREITAS, Madeleine DUFOURNEL, André DUMORTIER, Caroline FOLLETET, Charlotte GRANGE, Frédéric LAMPIN, Sandrine LECLERCQ, Anouk MEYSSELLE, Anne-Sylvie MONTANIER, Brigitte NATHANIEL, Jean-Luc RUIZ, Jean-Louis SCHUK, Victor TEIXEIRA, Audrey VIRLOGEUX.

---

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se déroulera le :

**Mardi 12 mars 2024, à 19h00 - Salle du Conseil Municipal**

**ORDRE DU JOUR :**

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 décembre 2023.

**Délibérations**

1. Finances : Approbation du Compte de Gestion - Exercice 2023,
2. Finances : Approbation du Compte Administratif – Exercice 2023,
3. Finances : Affectation de Résultat- Exercice 2023,
4. Finances : Contributions Directes Locales – Vote des Taux d'Imposition 2024,
5. Finances : Vote du Budget Primitif 2024,
6. Administration Générale : Retrait de la Commune de Lissieu, du Syndicat Intercommunal Beaujolais Azergues (SIBA),
7. Urbanisme : Acquisition par la Commune de Lissieu, de l'ancien local commercial du Docteur SAMMUT, situé 10 chemin de Montluzin, à Lissieu,
8. Culture : Attribution à des associations, à des professionnels ou des administrés, de places gratuites pour des spectacles au Lissiaco,
9. Action Sociale : Conventions de gestion en flux des réservations de logements, avec les 4 organismes de bailleurs sociaux concernés, sur l'ensemble du territoire de la commune de Lissieu,
10. Urbanisme : Approbation du programme d'actions de la Préservation des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains (PENAP) 2024-2028,
11. Culture : Convention avec la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM), pour permettre aux associations lissilloises de bénéficier du forfait annuel, lors de manifestations portées par la mairie,
12. Urbanisme : Modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat,

13. Pouvoir de Police : Convention entre l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTA) et la Commune de Lissieu, relative au traitement des avis de mise en fourrière,
14. Finances : Contribution au Syndicat de Gestion des Energies de la Région Lyonnaise (Sigerly) pour l'année 2024.
15. Vie Associative et Associations : Subventions aux associations – Exercice budgétaire 2024

### Informations diverses

Le quorum étant fixé à la moitié des membres, vous êtes invités, en cas d'impossibilité de vous rendre disponibles, à faire parvenir un pouvoir par mail à [mairie@lissieu.fr](mailto:mairie@lissieu.fr) et à [direction@lissieu.fr](mailto:direction@lissieu.fr), avant le mardi 12 mars 2024, à 12h00.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Maire,

Charlotte GRANGE.

